

Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 20 août 2024 à 19h45 à la salle du conseil sise au 629, rue des Loisirs à Sainte-Christine.

À laquelle séance sont présents :

|                    |              |
|--------------------|--------------|
| Jean-Marc MÉNARD,  | maire;       |
| Francine BRASSEUR, | conseillère; |
| Simon DUFAULT,     | conseiller;  |
| Gilbert GRENIER,   | conseiller;  |
| Mickaël L. GIGUÈRE | conseiller;  |
| Pierre NOËL        | conseiller;  |
| Patrick WOLPUT     | conseiller.  |

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Jean-Marc Ménard.

Assistent également à la séance :

|                 |   |
|-----------------|---|
| Heidi BÉDARD,   | directrice générale et greffière-trésorière                   |
| Jacques LECLAIR | directeur du service des incendies et des premiers répondants |
| Daniel RICHARD, | inspecteur municipal  |

Le maire, M. Jean-Marc Ménard déclare l'assemblée publique de consultation ouverte à 19h45.

199-08-2024 1. **Adoption de l'ordre du jour**

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée publique de consultation du 20 août 2024;

En conséquence,  
Il est proposé par M. Pierre Noël,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Adoptée à l'unanimité

2. **Conséquences de l'adoption du règlement no 386-2024 modifiant le règlement de zonage et le règlement des permis et certificats de la Municipalité de Sainte-Christine**

Le conseil municipal explique les conséquences de l'adoption du règlement no 386-2024 modifiant le règlement de construction de la Municipalité de Sainte-Christine.

De façon plus spécifique, l'objet de ce projet de règlement est, notamment :

De revoir certaines dispositions relatives à l'abattage d'arbres.

3. **Conséquences de l'adoption du règlement no 387-2024 modifiant le règlement de zonage de la Municipalité de Sainte-Christine**

Le conseil municipal explique les conséquences de l'adoption du règlement no 387-2024 modifiant le règlement de zonage de la Municipalité de Sainte-Christine.

De façon plus spécifique, l'objet de ce projet de règlement est, notamment :

De modifier le règlement de zonage afin de permettre les activités d'extraction de sable dans la zone à dominance agricole numéro 501.

**3. Période de questions**

Conformément aux dispositions de la *loi*, une période de questions doit être accordée au public.

Aucune question n'est posée.

200-08-2024 **4. Levée de l'assemblée publique de consultation**

Attendu que les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Francine Brasseur,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance soit levée à 19h47.

Adoptée à l'unanimité

*Je, Jean-Marc Ménard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Heidi Bédard,  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

---

Jean-Marc Ménard,  
Maire